

## Le mode réparatoire et son chiffrage vus par le juge, l'avocat et l'expert

Madame, Monsieur,

Le **CREAO - Collège Régional des Experts Architectes de l'Ouest**- organise en partenariat avec l'**EDAGO - Ecole Des Avocats du Grand Ouest**- son colloque annuel qui aura lieu le :

**vendredi 6 mars 2020 à 14 heures - Amphithéâtre au rez-de-chaussée**

**EDAGO - Ecole Des Avocats du Grand Ouest**

Campus de Ker Lann - Contour A. de St-Exupéry  
35170 Bruz - Tél : 02.99.67.46.67

Le thème retenu portera sur **Le mode réparatoire et son chiffrage vus par le juge, l'avocat et l'expert.**

**Interviendront :**

- **Mme Hélène RAULINE**, Présidente de la 4<sup>ème</sup> chambre de la cour d'Appel de Rennes
- **M. Georges-Vincent VERGNE**, Président de la 3<sup>ème</sup> chambre du Tribunal Administratif de Rennes
  - **Me Charlotte GARNIER**, avocate au barreau de Rennes
  - **Jean-Claude LE LAY**, expert de justice à Laval

Cette formation d'une durée de 4 heures donnera lieu à la production d'une attestation de présence.

Pour l'organisation pratique, réponse demandée pour le vendredi 28 février 2020 au plus tard, le colloque sera suivi d'un rafraîchissement.

Nom : .....

je participerai au colloque (merci d'adresser à l'adresse ci-dessous un chèque de **50,00 €** à l'ordre du CREAO)

je ne participerai pas

Dans l'attente de cette occasion de rencontre et d'échange, recevez, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président J. ARGAUD

